

Le cheval du Jura

Autor(en): **Stauffer, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **8 (1937)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825489>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L' A. D. I. J.

PARAISANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration : M. R. STEINER Delémont — Tél. 383/4	Présidence de l'A.D.I.J. : M. F. REUSSER Moutier — Tél. 94.007	Caissier de l'A.D.I.J. : M. H. FARRON Delémont — Tél. 161
--	--	---

Compte de chèques postaux : 1Va 2086, Delémont. — **Abonnement annuel**: fr. 3.— ; le numéro : fr. 0.50.— **Annonces** : S'adresser à l'Imp. du « Démocrate », Delémont. Tél. 51.

SOMMAIRE :

Le cheval du Jura, introduction par M. le Conseiller d'Etat A. Stauffer.
L'élevage du cheval dans le Jura, par M. le Dr Choquard, vétérinaire.
Le Marché-concours national de chevaux à Saignelégier, par M. Al. Grimaître. — **Les foires de Chaindon**, par M. F. Paroz.

LE CHEVAL DU JURA

Introduction par M. le Conseiller d'Etat A. Stauffer.

La Suisse possédait encore il y a trois quarts de siècle trois races de chevaux : le Schwyzois, l'Erlenbach et le cheval du Jura, type des Franches-Montagnes ; les deux premières rentrant dans la catégorie des chevaux de selle et la troisième dans la catégorie des chevaux de trait.

L'élevage de la race de Schwyz se pratiquait dans les contrées situées entre l'Emme et le Rhin et avait comme centre de production le célèbre couvent d'Einsiedeln où il existait déjà en 1064 un haras. Le débouché principal pour la vente était la Haute-Italie. La doctrine de l'infusion du sang noble et étranger pour l'amélioration de toutes les races de chevaux ainsi que des accouplements mal réussis ont fait disparaître complètement cette vieille et bonne race.

L'Erlenbach, dont le berceau de la race était le Simmenthal avait autrefois une très juste renommée. L'aire géographique de son élevage comprenait toute l'ancienne partie du canton de Berne, les cantons de Vaud et de Fribourg. C'était un type assez décoratif avec la couleur de sa robe d'un noir brillant. Encore jusqu'à la réorganisation militaire de 1874, les dragons bernois avaient comme monture des Erlenbach. Cette race aussi n'existe plus. Les causes de cette disparition sont les multiples croisements qu'on lui

a fait subir, puis le changement complet de notre économie rurale, abandon de la culture des céréales par suite de la concurrence des pays grands producteurs de blé, développement de la culture des plantes fourragères et de l'industrie laitière, extension prise par l'élevage du bétail et les très hauts prix obtenus pour les sujets exportés.

Reste le cheval du Jura, type des Franches-Montagnes dont le centre de production est le Jura bernois. C'est aussi le principal centre d'élevage du cheval en Suisse. Nous citons quelques chiffres pour montrer le rang qu'occupe le Jura dans cette branche de notre économie rurale. Le dernier recensement du bétail en 1951 — les résultats de celui de 1956 ne sont pas encore publiés — accusait pour tout le territoire de la Confédération 5520 juments poulinières dont 5694 pour le canton de Berne. De ce nombre 2697 appartenaient à des éleveurs jurassiens soit plus de la moitié de l'effectif de toute la Suisse. Les communes qui tiennent le record dans ce domaine sont : Chevenez avec 116, les Bois 85, Bure 79, le Bémont 78, Muriaux 77, Fahy 72 et les Genevez 70 juments poulinières. Seules dans tout le Jura les communes de la Heutte, Plagne, Vauffelin, Vellerat et dans le district de Laufon où l'élevage du cheval a de la peine à prendre pied, Blauen, Burg, Grellingen, Laufon et Nenzlingen n'en comptaient aucune.

Si nous consultons la statistique établie par la Division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique nous constatons qu'en 1956 les douze syndicats d'élevage chevalin du Jura accusaient un effectif de 2610 juments poulinières inscrites et primées sur 5155 pour toute la Suisse, 1861 pouliches sur 5435 et 55 poulains entiers sur 41 qui ont reçu une prime. Tous ces chiffres démontrent à l'évidence que l'élevage du cheval est une des principales ressources de notre agriculture jurassienne.

Ce serait une erreur de croire que l'élevage du cheval est très facile à pratiquer, il offre au contraire de grandes difficultés, demande de multiples connaissances, de la tradition et beaucoup d'amour pour le plus noble de nos animaux domestiques. C'est grâce à cette tradition, à la ténacité du paysan jurassien, à son attachement pour la vieille race du pays, que malgré les multiples essais de croisement avec les races étrangères, nous avons pu non seulement maintenir et développer notre élevage chevalin, mais surtout conserver notre cheval du Jura. Où la tradition, l'attachement à l'élevage du cheval, les connaissances dans ce domaine se sont perdus, il est très difficile de lui donner une nouvelle impulsion. Nous en avons fait l'expérience dans notre canton, tous les essais tentés durant ces dernières années pour réintroduire l'élevage du cheval dans certaines régions de l'Oberland, où il était autrefois prospère, afin d'atténuer la crise qui pèse encore aujourd'hui si lourdement sur la population de ces contrées,

ont malheureusement échoué. Non seulement cet élevage n'a pris aucun développement mais il est en disparition presque complète.

Avec les multiples déboires qu'ont eus les éleveurs jurasiens ensuite des nombreux essais de croisement qui leur ont été imposés, qui, s'ils avaient été continués, auraient eu comme conséquences d'anéantir non seulement notre seule race indigène de chevaux encore existante, mais aussi la disparition de notre industrie chevaline, telle que nous l'avons constaté dans d'autres régions, la Commission cantonale pour l'élevage du cheval a trouvé qu'il y avait lieu d'améliorer la race et de renoncer au procédé des croisements.

La sélection est le choix de reproducteurs possédant les caractères que l'on cherche à perpétuer chez les animaux domestiques. C'est une opération méthodique et réfléchie qui a deux buts : produire et conserver une race à l'état de pureté et développer les aptitudes recherchées dans cette race. Elle tend à accoupler les représentants d'une même race qui possèdent au plus haut degré les caractères et aptitudes pour lesquels cette race est élevée, et qui, par suite, sont susceptibles de les transmettre à leurs descendants.

Nous avons complètement abandonné l'idée de pouvoir élever un cheval de sang, type de selle ; ce que nous cherchons à produire c'est un sujet aux aptitudes combinées ayant toutes les qualités qu'on demande pour les multiples besoins de notre agriculture, pouvant être utilisé avantageusement comme tracteur aussi bien dans les batteries de campagne que pour tous les services du train. Pour arriver à ce but on a tenu compte de facteurs très importants dans l'élevage tel que le sol, le climat, les lois de l'hérédité, car le cheval comme la plante est le produit de la glèbe. La Commission cantonale a aussi estimé avec beaucoup de raison qu'il fallait adapter la production aux besoins du marché et ne pas considérer l'élevage du cheval comme un sport, mais faire en sorte que l'éleveur en retire un certain rendement.

Le cheval du Jura prototype des Franches-Montagnes est un produit de notre sol et si nous comparons notre cheptel chevalin actuel à celui d'il y a 50 ans, nous constatons que notre cheval du Jura est devenu le type d'une race aux caractères zootechniques bien fixés, un sujet endurant, rustique, sobre, précoce, robuste, bon assimilateur, il possède du tempérament, du fond, de l'énergie et a un excellent caractère.

Nous osons prétendre sans fausse modestie que le résultat obtenu durant ces trente années de sélection dans l'élevage du cheval est admirable comme quantité et comme qualité. Nos chevaux ne sont parfaits ni dans leurs caractères physiologiques, ni dans leurs caractères morphologiques par conséquent encore susceptibles d'améliorations, mais néanmoins on peut affirmer sans

hésitation que le cheval du Jura type des Franches-Montagnes est actuellement la meilleure race de trait léger en Europe.

Les succès obtenus dans l'élevage du cheval sont dus après le facteur sélection aux encouragements du canton et de la Confédération, à la création des syndicats d'élevage, ainsi qu'à nos concours cantonaux de chevaux qui sont une de nos plus anciennes institutions puisqu'ils avaient lieu dans notre canton déjà avant 1798. Suspendus pendant les premières années qui suivirent l'invasion des Français, ils furent réintroduits en 1804 par une ordonnance qui fut mise en vigueur dans le Jura immédiatement après sa réunion en 1815 au canton de Berne.

Les centres d'élevage du cheval ont été parmi ceux qui ont relativement le moins souffert de la crise, qui pèse si lourdement sur l'agriculture, les chevaux s'étant vendus à des prix assez rémunérateurs. La raison en est dans le fait que nous sommes dans ce domaine tributaires de l'étranger, puisque nous devons importer chaque année plus de 5000 chevaux, en 1956 exactement 5682 pour une valeur de fr. 4.910.000.—. On avouera que c'est beaucoup de millions et qu'il y a encore des possibilités pour qu'une partie de ces millions reste en Suisse.

Si nous avons réussi il y a quelques années à exporter des étalons et quelques juments poulinières en Perse et tout dernièrement encore un étalon en Yougoslavie, nous n'avons pas eu beaucoup de succès avec les tentatives faites pour livrer des chevaux en Italie. Il serait dans l'intérêt de notre élevage si le Jura pouvait de temps à autre exporter quelques étalons, mais aux prix actuels, et avec le change des pays qui éventuellement voudraient en acheter, il est prudent de ne pas se faire d'illusions.

Longtemps encore les meilleurs acheteurs de notre cheval seront les agriculteurs et amateurs suisses, et pour une modeste partie la Régie fédérale.

L'élevage du cheval dans le Jura

L'élevage du cheval est une science qui exige de celui qui la pratique des connaissances et une expérience basées sur la tradition.

Pour réussir, l'éleveur a besoin d'un certain capital, doit faire preuve de patience, de jugement, et avoir un peu de chance.

Les déceptions sont nombreuses et les expériences souvent très coûteuses. Il n'est pas un éleveur qui au cours de sa dure existence n'ait connu des heures de découragement.

Chacun sait que l'élevage du cheval en Suisse est une spécialité de l'éleveur jurassien et qu'il joue dans notre région un très grand rôle au point de vue économique.